

**Formulaire de demande d'inscription sur le registre CCAS
de Jujurieux des personnes vulnérables
Plan canicule été 2026**

☐ Je vis seul(e)

☐ Je vis en couple

NOM et Prénom :

Situation familiale : Date de naissance :

Adresse précise (préciser l'étage, n° immeuble, si besoin, code d'entre portail)

.....

Tél.....Email.....

NOM, Prénom et date de naissance du conjoint, concubin, pacs, etc...

.....

Sollicite l'inscription sur le registre du CCAS des personnes vulnérables

☐ Pour moi

☐ Pour un tiers

Motif de l'inscription :

☐ **En ma qualité de personne âgée de 65 ans et plus**

☐ **En ma qualité de personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail**

☐ **En ma qualité de personne en situation de handicap** (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)

☐ **Autre** (précisez).....

Médecin à prévenir en cas d'urgence :

Nom et Prénom.....

TélAdresse.....

ENFANTS/AMIS/VOISINS/PERSONNE DE CONFIANCE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM :Prénom :

Lien de parenté avec vous :

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉLÉPHONE :

SERVICES, ASSOCIATIONS ou INFIRMIERS(ÈRES) INTERVENANTS À VOTRE DOMICILE :

Intitulé du service :

Nom des intervenants :

Téléphone :

Fait à,

Le

Signature

À tout moment, les personnes peuvent demander à être radiées du registre du CCAS de Jujurieux des personnes vulnérables en écrivant par mail cas@jujurieux.fr ou par courrier Mairie de Jujurieux, 12 rue Jules FERRY (justificatif d'identité à joindre).

Les données collectées via le formulaire sont exclusivement destinées au service de la commune de Jujurieux, afin de vous recenser dans le registre du plan d'alerte et d'urgence et de nous permettre de vous contacter en cas d'urgences départementales, ou de risques exceptionnels. Les données peuvent être communiquées au préfet qui pourra à son tour transmettre celles-ci, en tout ou en partie, aux personnels qu'il aura désignés des autorités et services chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile. Ce fichier est une obligation légale pour les collectivités. L'inscription est facultative et vous pouvez vous retirer à tout moment de ce fichier. Vos données sont conservées jusqu'à radiation ou jusqu'au décès. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL